

BAIS ET VITRÉ  
L'accès  
aux nouvelles déchèteries  
se fera par carte.

En JUILLET 2016,  
la carte sera nécessaire  
pour accéder aux sites.



À partir de juillet 2016 l'accès aux nouvelles déchèteries de Vitré et Bais se fera par carte pour l'ensemble des usagers. Cette carte personnelle sera désormais nécessaire pour ouvrir la barrière automatique et entrer sur le quai. Pourquoi avoir fait ce choix ? Comment cela va-t-il se passer ? Comment réserver sa carte ?

L'accès par carte va progressivement être mis en place sur les 12 déchèteries du territoire du SMICTOM\* Sud-Est 35. Après Argentré-du-Plessis, Val d'Izé, Châtillon-en-Vendelais et Châteaubourg, les déchèteries de Vitré et Bais seront les prochaines à en être équipé.

Dès juillet, tous les usagers devront utiliser une carte pour ouvrir la barrière automatique d'entrée et ainsi accéder au quai sur les heures d'ouverture.

#### Pourquoi ce changement ?

L'objectif de ce dispositif est de **faciliter le passage** des usagers à la déchèterie.

En effet, le nombre de véhicules sur le quai sera régulé. La circulation sera donc plus sécurisée et l'agent d'accueil sera de ce fait davantage disponible pour conseiller les usagers.

Les particuliers disposeront de 18 passages par

an. La carte pourra être rechargée sur demande en cas de besoin exceptionnel (déménagement, urgences sanitaires...).

L'objectif pour chacun est d'**optimiser ses déplacements en regroupant ses déchets** !

#### Comment réserver sa carte ?

La carte d'accès en déchèterie est gratuite. Pour la réserver, il faut **compléter dès maintenant le formulaire**, disponible en mairie, à la déchèterie, au SMICTOM Sud-Est 35 ou encore sur le site web du syndicat. **Dans le cas où un usager possède déjà une carte d'accès, il n'est pas nécessaire de faire une nouvelle demande.**

Le dossier est à retourner au SMICTOM ou à déposer en mairie ou la déchèterie, avec les éléments justificatifs demandés.

La carte, accompagnée d'un guide explicatif, sera envoyée par courrier au domicile dans les semaines qui suivent. Elle sera nécessaire pour accéder au quai des déchèteries de Bais et Vitré.

\* Service public de collecte et de traitement des déchets ménagers